

Occuper un emploi ou faire un stage pendant les études est un excellent moyen d'acquérir de l'expérience, de développer des compétences et d'établir des contacts professionnels.

Dans ce contexte, la Ville de Joliette vous offre la chance d'évoluer dans un milieu stimulant et toujours en mouvement !

SALAIRE ET HORAIRE

Salaire : à partir de 16,50 \$. Réajustement prévu au 1er mai 2024.

Horaire de travail : Horaire variable selon les besoins du service.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Sous la responsabilité du chef de division, Sport et plein air, le titulaire assure la surveillance de différents plateaux et équipements.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

- Accueillir et informer les utilisateurs;
- Procéder à la perception, assurer une saine gestion de la caisse et faire les dépôts lorsque requis;
- Assurer la surveillance des lieux;
- Procéder aux prêts d'équipements lorsque requis;
- Tâches mineures d'entretien;
- Faire appliquer la réglementation en vigueur.

EXIGENCES

- Être actuellement étudiant dans un établissement scolaire reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Posséder une formation de secouriste, un atout;
- Connaissance du milieu joliettain, un atout.

APTITUDES

- Être à l'aise avec la clientèle;
- Autonome et responsable;
- Faire preuve de débrouillardise.

LIEU DE TRAVAIL

Pavillon de la rivière, chalets de parc, piscine municipale, gymnases, centre récréatif Marcel-Bonin, Arsenal et autres.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur curriculum vitae en cliquant sur le lien suivant : <https://www.joliette.ca/administration-finances/emplois/43947>

La Ville de Joliette applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'utilisation du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.

LE SERVICE DU CAPITAL HUMAIN